

et REGLEMENT (2026-2027)

Légende :

Ces matchs se jouent à domicile au Stade de Jallais ou d'Andrezé suivant disponibilité (convocation à 20h15).

Pour les matchs à l'extérieur, consulter **le site** ou la discussion WhatsApp

Dispo

Tu es convoqué pour jouer.

Tu as la responsabilité, avec l'autre joueur, de nettoyer les vestiaires après le match.

Tu as la responsabilité, du lavage des maillots, et des coupe-vents

Tu as la responsabilité, avec les 5 autres joueurs, de tenir la caisse du bar, mettre en place la table et les couverts pour le repas, débarrasser et nettoyer la salle après le repas.

En plus des tâches ci-dessus, tu as la responsabilité avec ton collègue, d'aller chercher les repas et de rapporter les plats le lendemain.

Vérifiez qu'il reste suffisamment de sel, poivre, moutarde, sirop pour le Kir, serviettes...
n° de téléphone du traiteur Laurent COGNE - JALLAIS **02 41 64 26 00 - 06 84 83 11 36**

Tu es exempt pour ce match mais disponible pour un remplacement éventuel.

En cas d'absence, c'est toujours à toi de **te faire remplacer** par un **joueur non convoqué**.
Il devra effectuer les tâches qui t'étaient normalement destinées.

Dans le cas de changement et remplacement => mettre à jour le planning en ligne via le site internet. Identifiant : aijfc.loisirs@orange.fr / Mot de passe : aijfc002

. En cas de force majeure, préviens Jérôme L. ou Anthony ou Jérém